

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE THÔNES**

SÉANCE DU 26 FÉVRIER 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-six du mois de février, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués en Séance Officielle à dix-neuf heures trente, se sont réunis dans la Salle Consulaire, sous la présidence de M. Pierre BIBOLLET, Maire.

Étaient présents : Mme Michèle FAVRE D'ANNE, M. Claude COLLOMB-PATTON, Mme Chantal PASSET, M. Pierre LESTAS, Maires-Adjoints,

Mmes Nicole LAURIA, Christine RUFFON, Muriel PÉRILLAT-dit-LEGROS, Brigitte VULLIET, MM. Rodolphe PALACIOS, Jérôme AGNELLET, Karim CHALABI, Sébastien ATRUX-TALLAU, Richardo RODRIGUES, Michel CATON, Mmes Christine RODRIGUES, Catherine DUTEIL, M. Frédéric VAILLANT, Mme Graziella POURROY SOLARI, M. Rémi FRADIN, Conseillers Municipaux.

Avaient donné procuration : M. Grégory BAERT, Mme Claire BARRIN, Conseillers Municipaux.

Étaient absents : Mme Nelly VEYRAT-DUREBEX, Maire-Adjointe, Mme Joëlle TIBURZIO, MM Stéphane FAURE-HUDRY, Stéphane BESSON, Mme Élisabeth DE POORTER, MM. Benjamin DELOCHE, Pierre BASTARD-ROSSET, Conseillers Municipaux.

Date de la convocation : 20 février 2026
Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29
Présents et représentés : 22

Secrétaire : M. Rodolphe PALACIOS, Conseiller municipal, prend place au bureau en qualité de secrétaire, fonction qu'il déclare accepter.

--==oo0oo==--

N° 2026/023 - CRÉATION DES POSTES DE SAISONNIERS – ANNÉE 2026

M. le Maire indique qu'il convient, comme toutes les années, de prévoir le recrutement des saisonniers nécessaire au fonctionnement des services municipaux pendant la période estivale. Il ajoute que la piscine municipale ouvrira du **1^{er} juin 2026 au 11 septembre 2026**. Il est proposé de créer les postes saisonniers suivants :

PISCINE MUNICIPALE

CHEF DE BASSIN	1	du 4 mai au 18 septembre 2026 – temps complet (35/35) E.T.A.P.S. principal 2 ^e classe – 8 ^e me échelon IB 528 – IM 457
MAITRE-NAGEUR	3	temps complet (35/35) E.T.A.P.S. 1 → 7 ^e me échelon IB 452 - IM 401 du 4 mai au 18 septembre 2026 1 → 6 ^e me échelon IB 431 - IM 386 du 1 ^{er} juin au 11 septembre 2026 1 → 5 ^e me échelon IB 415 - IM 377 du 1 ^{er} juin au 11 septembre 2026

.../...

CAISSIER(E) 3 du 1^{er} juin au 11 septembre 2026 – temps complet (35/35)
Adjoints administratifs 1er échelon IB 378 – IM 371

AGENT DE SERVICE 4 du 1^{er} juin au 11 septembre 2026 - temps complet (35/35)
Adjoints technique 1er échelon IB 378 – IM 371

Il convient aussi de recruter d'autres personnels saisonniers pour apporter un soutien aux services des manifestations, de l'entretien et des espaces verts.

VOIRIE – ESPACES VERTS

AGENT TECHNIQUE

1 Adjoint technique – 8^{ème} échelon
IB 387 – IM 373
Du 7 avril au 13 novembre 2026 – temps complet (35/35)

1 Adjoint technique – 4^{ème} échelon
IB 378 – IM 371
Du 4 mai au 30 septembre 2026 – temps complet (35/35)

VOIRIE – PROPRETÉ CENTRE VILLE et RENFORT MANIFESTATIONS

AGENT TECHNIQUE

1 Adjoint technique – 8^{ème} échelon
IB 387 – IM 373
Du 1^{er} juin au 30 septembre 2026 - temps complet (35/35)

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,
Par vote à main levée, **à l'unanimité**,

- **CRÉE** les emplois saisonniers pour l'année 2026.
- **AUTORISE** M. le Maire à modifier la durée des emplois en cas de besoin.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ AUX LIEU ET DATE SUSDITS

THÔNES, le 2 mars 2026

Le Maire,

Pierre BIBOLLET



POUR COPIE CONFORME

Le secrétaire de séance

Rodolphe PALACIOS

LE MAIRE CERTIFIE LE CARACTÈRE EXÉCUTOIRE DE LA PRÉSENTE DÉLIBÉRATION PAR
TÉLÉTRANSMISSION EN PRÉFECTURE DE LA HAUTE-SAVOIE LE - 6 MARS 2026 ET
PUBLICATION ÉLECTRONIQUE LE 10 MARS 2026

THÔNES, le

Le Maire,

Pierre BIBOLLET

